

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 5 du 20 09 2022



Campagne 2022-2023



A retenir cette semaine :



Colza :

- Grosses altises : surveiller régulièrement les parcelles.
- Mettre les cuvettes jaunes à hauteur de la végétation pour ne pas manquer l'arrivée des charançons du bourgeon terminal.

Sommaire

[Colza](#) p 02

[Betterave](#) p 07

Santé des végétaux :

Le Ministère de l'Agriculture et la Souveraineté Alimentaire lance « Plantes en danger », une campagne de sensibilisation aux bons gestes. Retrouvez toutes les informations sur les organismes de quarantaine prioritaires que sont la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais (*Popillia japonica*) et les capricornes asiatiques (*Anoplophora*) : <https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger-tous-concernes>

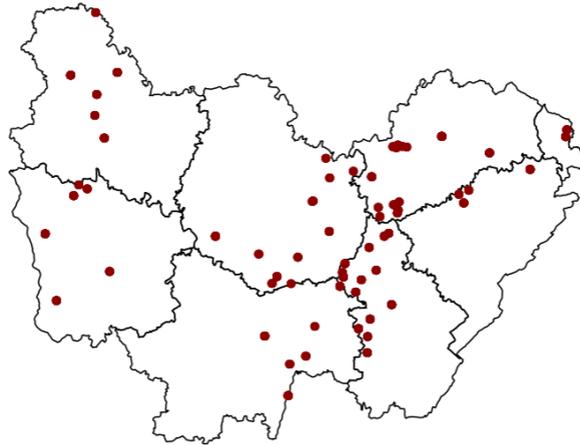


Photos : symptômes *Xylella*, scarabée japonais et capricorne asiatique, source MASA



Réseau 2022-2023

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 61 parcelles (situation des parcelles dans la région ci-contre).



Localisation des parcelles observées du 14 au 20 septembre 2022

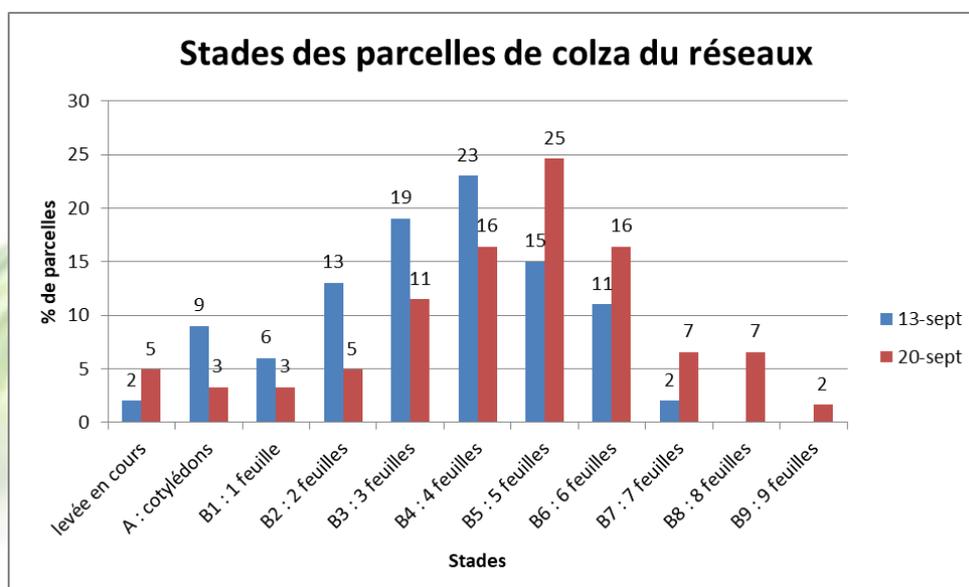
Stades des colzas

Plus de 70% des parcelles a atteint ou dépassé le stade 4 feuilles (B4), stade clé vis-à-vis de la lutte contre les grosses altises.

Cependant, il reste encore près de 30% des parcelles qui n'a pas encore atteint ce stade. Les températures plus fraîches et la réduction de la durée du jour vont ralentir la croissance de ces plus petits colzas.

A l'intérieur d'une même parcelle, les stades de développement peuvent être très hétérogènes en fonction des zones plus ou moins argileuses.

Les pluies de la semaine dernière ont toutefois permis les dernières levées.





Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place : les grosses altises (pièges enterrés) sont observées depuis une dizaine de jour.

Les cuvettes au-dessus de la végétation doivent aussi être installées pour surveiller l'arrivée des charançons du bourgeon terminal.

Pour la mise en place des pièges voir les précédents BSV.

Ravageurs

Les altises (petite et grosse) et les limaces sont à surveiller dans les colzas qui n'ont pas encore atteint le stade 4 feuilles.

Grosses altise (altises d'hiver)

Elles sont plus grosses que les petites altises et se reconnaissent facilement avec leurs pattes en forme de « cuisses de grenouilles ».

Les dégâts occasionnés sont actuellement des dégâts liés aux adultes qui se nourrissent des jeunes feuilles de colza.

Ces dégâts sont similaires à ceux des petites altises.



Grosse altise sur colza – Agencourt (21)
L. Thierry – Terres Inovia



Grosse altise
P.Chopard – CA39

Période de risque : De la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

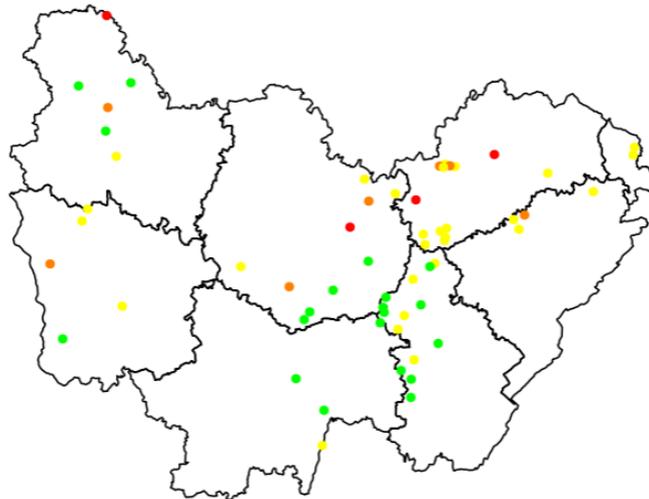
Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portant des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

Observations :

Les grosses altises sont signalées dans les pièges enterrés dans toute la région (voir carte ci-dessous). Sur les 57 pièges relevés, 37 contenaient une ou plusieurs grosses altises.



Grandes cultures n° 5 du 20 09 2022



Piège enterre : Nb d'altises d'hiver (grosses altises) : ● [0-0] ●]0-5] ●]5-10] ●]10-71]

Mais le piège n'est qu'un indicateur d'arrivée du ravageur. Ce sont les observations sur plantes qui déterminent le risque (voir ci-dessus).

Sur les 25 parcelles où l'observation a été réalisée, 1 seule parcelle, dans le 39, a plus de 8 pieds sur 10 avec des morsures et 1 parcelle, dans le 89, avec 20% de la surface foliaire détruite.

- Analyse du risque :

- pour les colzas qui ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles, le risque est faible.
- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est moyen. Surveiller régulièrement les parcelles car le vol peut être soudain. Le retour de températures douces devrait favoriser l'activité de l'insecte.



Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

- **Seuil indicatif de risque** : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.



- **Observations** :

Cette semaine des dégâts sont observés dans seulement 3 parcelles du réseau (39 et 89).



Dégâts de limaces, E. Joudelat (CA89)

- **Analyse du risque** :

Ne sont concernés que les colzas n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)

- **Période de risque** : jusqu'au stade 6 feuilles, les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza. Observez méticuleusement sous les feuilles.

- **Seuil indicatif de risque** : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

- **Observations** :

Cette semaine, les pucerons sont observés dans 2 parcelles du 39 (La Loye et Annoire) et 1 parcelle du 25 (Sainte-Marie), mais sans dépasser le seuil de risque.



Pucerons verts –
E. Bizot – CA89

A noter dans la parcelle de Sainte-Marie, une présence de **pucerons cendrés** sur 5% de plantes



- Analyse du risque :

Le risque reste à un faible niveau.



Charançon du bourgeon terminal (CBT)

1^{er} capture de CBT dans une cuvette du 21 (Pommard).

Il est important d'installer les cuvettes pièges à hauteur de végétation pour suivre l'arrivée de ce ravageur.



CBT –

P. Chopard – CA39

Autres observations

Quelques tenthrèdes, noctuelles terricoles, et toujours des dégâts d'oiseaux et de gibiers.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 5 du 20 09 2022



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

